



Une association pour  
ré-agir au féminin

COMMUNIQUE A LA PRESSE, le 9 mars 2012

L’interdiction de la jupe au collège : provocation ou soumission ?

Regards de femmes est indignée !

Regards de femmes est indignée par la situation rencontrée par les collégiennes de Poncin (Ain) parce qu’elles ont décidé de s’habiller en jupe le 8 mars, à l’occasion de la journée internationale des femmes. Elles n’imaginaient pas transgresser un quelconque ordre vestimentaire établi. Or la direction de l’établissement leur a demandé de changer de tenue, « dans une optique de protection ».

Porter une jupe en 2012 dans un collège serait donc une source de désordre ? Cela signifie-t-il que les filles seraient responsables des agressions verbales ou physiques subies ? A l’âge où les jeunes, filles et garçons, construisent leur identité sexuée, comment l’école de la République peut-elle cautionner des représentations aussi archaïques des rapports sociaux entre filles et garçons ? L’équipe éducative serait-elle dans l’incapacité de faire respecter les jeunes filles ? L’éducation au respect mutuel, l’égalité entre filles et garçons est à la fois une obligation légale et une mission fondamentale des programmes officiels.

Il appartient au rectorat de rétablir le droit au choix d’une tenue moderne parfaitement conforme aux usages en vigueur. Il lui revient également d’examiner les sanctions nécessaires contre les provocateurs ou agresseurs et de rappeler, si besoin est aux personnels et enseignants leur propre droit de fermeté et d’autorité ainsi que le droit au respect des jeunes filles.

A leur demande, Regards de femmes intervient, au côté des équipes éducatives, dans les collèges et lycées pour déconstruire les stéréotypes de sexe qui enferment filles et garçons dans des comportements attendus.

Michèle Vianès - Présidente